

Un impossible tournant post-religieux ?

Le wahhabisme est loin de pouvoir être relégué aux oubliettes dans les pays arabes du Golfe. Cependant, les évolutions du monde contemporain font bouger les lignes du conservatisme.

Barah Mikail

Connus le plus souvent pour être des « États-teniers », les pays arabes du Golfe ont aussi la réputation d'être des États conservateurs, attachés qu'ils sont à la préservation d'une structuration politico-sociale faisant la part belle aux principes de l'islam. Ainsi, la naissance de la « Religion révélée » sur la péninsule Arabique aurait engagé ses États constitutifs vers une piété nécessairement synonyme – d'un point de vue occidental s'entend – de radicalisme. Qui plus est, les origines nationales – saoudiennes – d'un certain Oussama ben Laden tendraient par la même occasion à confirmer la trop facile tendance de la sous-région à pouvoir « produire » des individus mûs par une forme d'illumination religieuse, voire de messianisme. Le tout sans oublier que, en ayant vu naître le wahhabisme, le Golfe arabe, et plus particulièrement l'Arabie saoudite, verraient ainsi les tendances radicales inscrites dans leur patrimoine génétique (idées devenues très courantes après les attentats du 11 septembre 2001 et défendues, entre autres par Antoine Basbous, *L'Arabie saoudite en question*, Perrin, 2002, et Laurent Murawiec, *Princes of Darkness: The Saudi Assault on the West*, Rowman & Littlefield, 2005).

Or, force est de constater que la réalité des faits amène bien des nuances à cette assertion. Car non seulement le wahhabisme en tant qu'idéologie assumée ne s'impose aujourd'hui qu'à l'Arabie saoudite : bien que comptant officiellement au rang de deuxième État wahhabite de la péninsule Arabique après l'Arabie saoudite, le Qatar, dont les ressortissants nationaux s'en tiennent effectivement aux principes d'un conservatisme religieux puissant dans l'islam, n'a cependant fait figurer le wahhabisme nulle part dans sa Constitution. Mais de plus, les réalités politiques comme sociales de cette région montrent, aujourd'hui plus que jamais, que les temps ont évolué, et que les paradigmes religieux, aussi dominants paraissent-ils, ne l'ont pas moins cédé à des formes de distanciation vis-à-vis de la sphère spirituelle de la part de l'ensemble des gouvernements concernés. Le wahhabisme, tout comme l'attachement à l'islam, continuent ainsi à prévaloir à l'échelle sociale, voire à être maniés à des fins politiques,

et cette tendance ne paraît pas près de s'estomper. Mais en contrepartie, le nécessaire engagement des pays du Golfe dans le train de la mondialisation pose aussi bien des questions sur la possibilité qu'il y a pour la religion de continuer à incarner à terme l'alpha et l'oméga des évolutions pour chacun de ces pays.

Un wahhabisme théorique ?

Les origines du wahhabisme sont aujourd'hui connues. Née au milieu du XVIII^e siècle, suite à une alliance établie entre un prédicateur musulman, Muhammad ben Abdel Wahhab, et le leader d'une tribu conquérante qui donnera plus tard son nom à l'Arabie saoudite, Mohammed ben Saoud ben Mohammed, ce mouvement politico-religieux permettra à ce dernier d'enduire ses conquêtes tribales et territoriales sur la péninsule Arabique d'un sceau de légitimité religieuse. Avec le temps, les termes de cette alliance se maintiendront et ils incarneront, d'ailleurs, le socle idéologique légitimateur et unificateur de l'Arabie saoudite contemporaine (1932). En parallèle, l'onde de choc du wahhabisme, inhérente aux politiques de conquête des Al Saoud, ira aussi jusqu'à imprimer sa marque sur une grande partie de la péninsule Arabique, archipel du Bahreïn inclus. Cependant, rivalités politiques et les modalités d'organisation de clans et tribus dans la région feront que, *in fine*, parallèlement à l'Arabie saoudite, seul le Qatar verra, avec son indépendance (1971), le wahhabisme imprimer sa marque sur sa société et ses règles en vigueur (voir à ce titre Jacques Benoist-Méchin, *Ibn Seoud ou la naissance d'un Royaume. Le loup et le léopard*, Albin Michel, 1955).

Pour autant, les événements feront vite de l'Arabie saoudite le seul État wahhabite officiel de la péninsule Arabique. Contrairement à ses voisins, qui étaient plus empreints à revendiquer leur attachement à la *Charia* (Loi islamique) sans pour autant se prévaloir du wahhabisme, le royaume saoudien pouvait en effet difficilement délaissier un héritage idéologique qui avait justifié et fondé son assise comme cimenté sa nation. Ainsi, le pays continuera à se dé-

marquer par son interprétation littérale et rigide des textes et principes de l'islam, s'en tenant à un respect à la lettre du Coran et des textes de la Tradition. Cette particularité aura un impact considérable, puisqu'elle fera du pays l'exemple d'un État théocratique peu enclin à la souplesse. L'interdiction d'ouverture de lieux de culte aux non musulmans, le respect nécessaire par les musulmans comme par les non-musulmans des pratiques de l'islam (fermeture des magasins durant les cinq prières quotidiennes, tenue vestimentaire chaste...) seront autant d'éléments qui illustreront l'impact du pouvoir religieux sur une famille royale contrainte elle-même à afficher sa profonde piété (voir Madaawi al Rasheed, *A History of Saudi Arabia*, Cambridge University Press, 2002).



Pèlerinage à la Mecque pendant le Hayy. Arabie saoudite, novembre de 2010./MUSTAFA OZER/AFP/GETTY IMAGES

Entre contraintes socio-économiques et pragmatisme d'État

Cependant, que ce soit en Arabie saoudite, au Qatar, ou dans les autres États de la péninsule, rien ne permet pour autant de croire à la possibilité pour le wahhabisme et/ou à l'attachement aux préceptes religieux de résister à l'épreuve du temps et de l'évolution des mentalités. Ceci prévaut à travers deux cas de figure. L'un, qui réunit les pays autres que l'Arabie saoudite et le Yémen, exprime clairement la liberté et les modalités d'émancipation qui ont pu être reconnues aux citoyens, au fil du temps. Ainsi, la règle d'or reste évidemment la décence et la consommation de boissons alcoolisées, comme le port de tenues légères, restent évidemment peu recommandés, voire proscrits. Pour autant, il suffit de regarder la situation qui prévaut au Qatar ou à Dubaï pour voir que les marges de liberté peuvent néanmoins être larges. L'alcool, bien que proscrit, reste cependant disponible dans certains endroits dédiés. Quant aux tenues provocatrices, bien que loin d'être dominantes dans le paysage, elles n'en demeurent pas moins visibles, particulièrement dans les centres commerciaux. Seule nuance : ces appareils sont l'apanage de communautés occidentales et ne sont endossés que peu, voire pas du tout, par les autochtones. Ainsi, les apparences restent sauvées, mais le curseur des évolutions sociales n'en a pas moins connu un mouvement révélateur ces deux dernières décennies.

Par contre, rien de similaire côté saoudien, où le respect des règles de la *Charia* continue à s'imposer à tout un chacun. Ceci étant dit, cela ne fait pas pour autant du royaume un pays qui se confinera nécessairement à des préceptes, tels à l'avenir. Bien qu'ayant peu de chances de pouvoir opérer un tournant social similaire à celui de leurs voisins, les Saoudiens ont en effet d'ores et déjà entrepris une réflexion de type poswahhabite. On la perçoit à niveau institutionnel, le roi Abdallah n'ayant pas hésité à relever de leurs fonctions des prédicateurs en appelant à des pratiques sociales par trop rigoristes. Mais elle est aussi pré-

sente, quoiqu'à un degré plus discret, au niveau de l'appareil d'État, et pour cause : les Saoudiens craignent de voir le wahhabisme déclencher des forces centrifuges qui provoqueraient à court terme une dislocation du pays, province après province. Ainsi, le combat s'avère engagé pour que le royaume puisse opérer sa transition poswahhabite sans pour autant se défaire d'un label wahhabite officiel. Et force est de constater que la tâche est loin d'être évidente dans un pays qui a trouvé de tous temps son équilibre dans un mouvement de balancier, entretenant les relations entre un exécutif lui-même soumis à plusieurs tendances et un religieux plus franchement rigoriste.

Conclusion

Le wahhabisme, tout comme l'attachement aux préceptes de l'islam en général, sont loin de pouvoir être relégués aux oubliettes dans les pays arabes du Golfe. Cependant, les évolutions du monde contemporain font nécessairement bouger les lignes du conservatisme. Ainsi, rien ne permet à ce stade de tabler sur l'entrée de ces sociétés dans une ère franchement post-islamique. Par contre, il paraît évident que la rigueur qui a caractérisé ces pays jusqu'ici souffre finalement bien des exceptions (on ne peut d'ailleurs que constater aussi combien les trajectoires historiques comme les composantes et configurations sociales de chacun des pays de la péninsule Arabique répondent elles-mêmes à bien des exceptions. On pourra s'en convaincre en lisant notamment les contributions de Djilali Benchabane, Laurence Louër et Marc Valeri in *Questions internationales*, « Les États du Golfe : Prospérité et insécurité », La Documentation Française, n° 46, novembre-décembre 2010). Il n'en demeure pas moins que la tâche la moins évidente continuera à s'imposer à l'Arabie saoudite, pays dont le socle fondateur dépend très étroitement d'un recours aux fondements stricts du religieux. ■